

Information géo localisée et connaissance des territoires

Séance n°5

Questions juridiques, économiques et de gouvernance

mercredi 17 septembre 2008

de 10 h à 17 hTour Pascal B, Salle F niveau -2,

M° RER A : Grande Arche de la Défense

Métro ligne 1 : Grande Arche

Le Programme

Introduction

10h - 10h15

Résumé des travaux des précédentes séances (**Jean-Yves RAMELLI** -PUCA)

Questions de droit

10h15 - 10h30

Pose du contexte « questions de droit » (**Michel HUET**, avocat)

10h30 - 10h50

Le statut juridique de la donnée libre (**Benjamin JEAN**-Groupe LINAGORA)

10h50 - 11h10

Dispositions juridiques sur la question du porter à connaissance et du partage de l'information géographique (**Fabrice Thiébaux** ou **Gérald Glaise**)

11h10 - 11h30

La directive INSPIRE: conséquences juridiques et de gouvernance (**François SALGE**-DGALN))

11h30 - 12h

Débat

Questions économiques

12h00 - 12h20

L'évolution du modèle économique pour le partage de l'information (**Stéphane DEVOUGE**-Ordre des Géomètres Experts)

12h20 - 12h40

Débat

12h40 - 14h

Pause déjeuner (Sels de l'Arche ou de la Tour Pascal)

Questions de gouvernance

14h00 - 14h30

Des acquis du programme Villes 2.0, (**Thierry MARCOU**- FING)

14h30 - 14h50

Personnalisation et appropriation des territoires: exemple de la ville d'Enghien (**Bruno CAILLET**)

14h50 - 15h10

L'expérience des IFC dans la construction : le rapport entre le technique et la communication (**Jean-Michel DOSSIER**)

15h10 - 15h30

Proposition Programme de partenariat Recherche-Industrie « Géoïde à la Française » (**Michel MAINGUENAUD**-INSA ROUEN)

15h30 - 16h00

Débat

Conclusion

16h00 - 16h10

Conclusion de la séance (**Michel HUET**)

16h10 - 16h50

Discussion des suites à donner sur l'ensemble des 5 séances

16h50 - 17h

Conclusion générale (**Pascal LEMONNIER**-PUCA)

17h

Fin de l'atelier